

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 14-001962 / 52160714  
Amedis-UE AG, 1070 Puidoux  
Secteur logistique; KSC, exploitation, expédition; pour leurs clients en Suisse Romande (médicaments pour les EMS, pharmacies et drogueries, hôpitaux et cliniques)  
Besoin particulier de consommation  
15 H, 28 F  
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)
- 14-002026 / 69109880  
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre  
Dpt finance, comptabilité et planning; boucllement des écritures comptables pour la mise à dispositions des données indispensable à la gestion en continue des stocks de la production chez leurs clients.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
3 H, 3 F  
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 14-001920 / 52031344  
Crema S.A. Usine de Lausanne, 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Fabrication yaourt  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
2 H  
01.09.2014–31.08.2017 (Renouvellement)
- 14-001974 / 72934865  
UNIVERRE PRO UVA AG, 1042 Bioley-Orjulaz  
Univerre Deco - Production Sérigraphie  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
11 H  
15.07.2014–14.08.2016 (Modification)
- 14-001987 / 61562332  
BOBST MEX SA, 1031 Mex VD  
Secteurs de la protection  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
90 H  
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement avec modification)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 14-001948 / 62067482  
Vifor SA, 1752 Villars-sur-Glâne  
Secteur fabrication et conditionnement produit pharma  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
42 H, 42 F  
01.08.2014–31.07.2017 (Renouvellement avec modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 14-002041 / 52193463  
Stirnemann AG, Baumaschinen, 4600 Olten  
Montage / démontage des grues de chantier pour toute la Suisse qui – pour des raisons sécurité – ne peuvent pas être effectués pendant les horaires habituels  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques  
6 H  
01.08.2014–31.03.2017 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 14-001960 / 69236609  
TRANSPORT EXPRESS RODRIGUEZ SA, 1217 Meyrin  
Réception, tri et contrôle, transport  
Besoin particulier de consommation  
12 H  
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)

### **Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-002008 / 63181082  
ISS Facility Services SA, 1950 Sion  
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
160 H  
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-002014 / 52065762  
ISS Facility Services SA, 1227 Carouge GE  
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
200 H  
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

- 14-001988 / 61562332  
BOBST MEX SA, 1031 Mex VD  
Secteurs de la maintenance informatique: Interventions lors de problèmes techniques  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
9 H  
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)
  
- 14-001998 / 67642703  
ISS Facility Services AG, 1020 Renens VD  
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
200 H  
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
  
- 14-001961 / 50608110  
Colas Suisse SA, 1217 Meyrin  
Interventions lors de travaux d'urgence (suite d'accident) sur les routes et autoroutes du canton de Genève.  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
16 H  
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)
  
- 14-002016 / 64928151  
ISS Facility Services AG, 1763 Granges-Paccot  
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
120 H  
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
  
- 14-002018 / 64377312  
ISS Facility Services AG, 2035 Corcelles NE  
Interventions lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments et pour le déneigement chez les clients  
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
120 H  
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

29 juillet 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail